





LE CONTEXTE SOCIO- ÉCONOMIQUE

Les dynamiques économiques d'un territoire transfrontalier





L'économie ne se résume pas à des échanges de biens et services : elle structure le lien social, les trajectoires de vie et les paysages.

Jean GADREY (économiste)

Le contexte socioéconomique

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES D'UN TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

À partir de l'analyse de la structure et de la dynamique de l'emploi entre 2015 et 2021, de la répartition des emplois par secteur d'activité, des flux pendulaires domicile-travail, de l'importance de l'industrie horlogère et des productions agricoles sous signes officiels de qualité (AOC/AOP), cette partie propose une lecture synthétique des fonctionnements économiques et des spécificités productives dans les territoires des montagnes du Jura.



Vue aérienne de La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel, canton de Neuchâtel.



Pagny, département du Jura.



Siège du Groupe Swatch, Bienne, canton de Berne.



6.1

STRUCTURE ET DYNAMIQUE DE L'EMPLOI 2015-2021

“ Cette dynamique d'ensemble, traduite par une croissance annuelle moyenne de +0,47 % entre 2015 et 2021, masque toutefois d'importants contrastes entre les deux versants.

En 2021, les montagnes du Jura comptabilisent 669 284 emplois, répartis entre 308 118 emplois côté français et 361 166 côté suisse. Cette dynamique d'ensemble, traduite par une croissance annuelle moyenne de +0,47 % entre 2015 et 2021, masque toutefois d'importants contrastes entre les deux versants. Côté suisse, l'emploi progresse à un rythme soutenu (+0,69 %/an), porté par des secteurs à forte valeur ajoutée tels que l'horlogerie, la micro-mécanique ou encore les technologies de précision. En France, la croissance est plus modérée (+0,22 %/an), concentrée dans quelques pôles urbains.

Le tissu économique français s'organise autour de centres d'emploi bien identifiés. La ville de Besançon se distingue nettement avec 73 150 emplois, en croissance de 551 postes par an, soit +0,77 %/an entre 2015 et 2021. Suivent Lons-le-Saunier (14 622 emplois, -40 emp./an, -0,27%/an),

Pontarlier (10 841, +95 emp./an, +0,91%/an) et Oyonnax (10 665, +30 emp./an, +0,29 %/an). À l'écart de ces agglomérations, plusieurs communes situées à proximité de la frontière bénéficient toutefois d'une dynamique favorable, en lien direct avec l'attractivité helvétique : Saint-Genis-Pouilly (+65 emp./an, soit +2 %/an), Gex (+39 emp./an, +1,4 %/an) ou Cessy (+36 emp./an, +4,3 %/an). Ces territoires tirent profit de leur ancrage dans l'aire d'influence genevoise.

Versant suisse, la répartition des emplois apparaît plus homogène, avec 33 communes dépassant les 2 000 emplois contre seulement 25 en France. Les villes de Bienne (42 400 emplois, +450 emp./an, +1,1%/an), Neuchâtel (36 676, +274 emp./an, +0,77 %/an) et La Chaux-de-Fonds (26 203, +66 emp./an, +0,25 %/an) illustrent cette densité économique, fondée sur un tissu industriel performant et diversifié. De nombreuses communes suisses enregistrent des taux de croissance proches ou supérieurs à 3 % par an.

À rebours de ces dynamiques, plusieurs territoires connaissent une baisse marquée de l'emploi : Saint-Claude (-112 emp./an, -2,5 %/an), Hauts-de-Bienne (-60, -3,28 %/an), Le Locle (-118, -1,3 %/an) ou Mandeu (-53, -3,1 %/an). Ces bassins, historiquement industriels, subissent l'érosion des filières traditionnelles (horlogerie,

mécanique, automobile, jouets...), affectées par la concurrence internationale, les mutations technologiques et les effets de la crise sanitaire, sans qu'émergent pour l'instant des relais de croissance suffisants.

Ainsi, les montagnes du Jura révèlent des trajectoires différenciées : tandis que le versant suisse combine croissance et diffusion territoriale de l'emploi, le versant français repose essentiellement sur quelques moteurs urbains et sur l'effet d'attraction des villes suisses voisines.



Montagnes du Jura

669 284 emp.
+0,47 %/an

dont partie française

308 118 emp.
+0,22 %/an

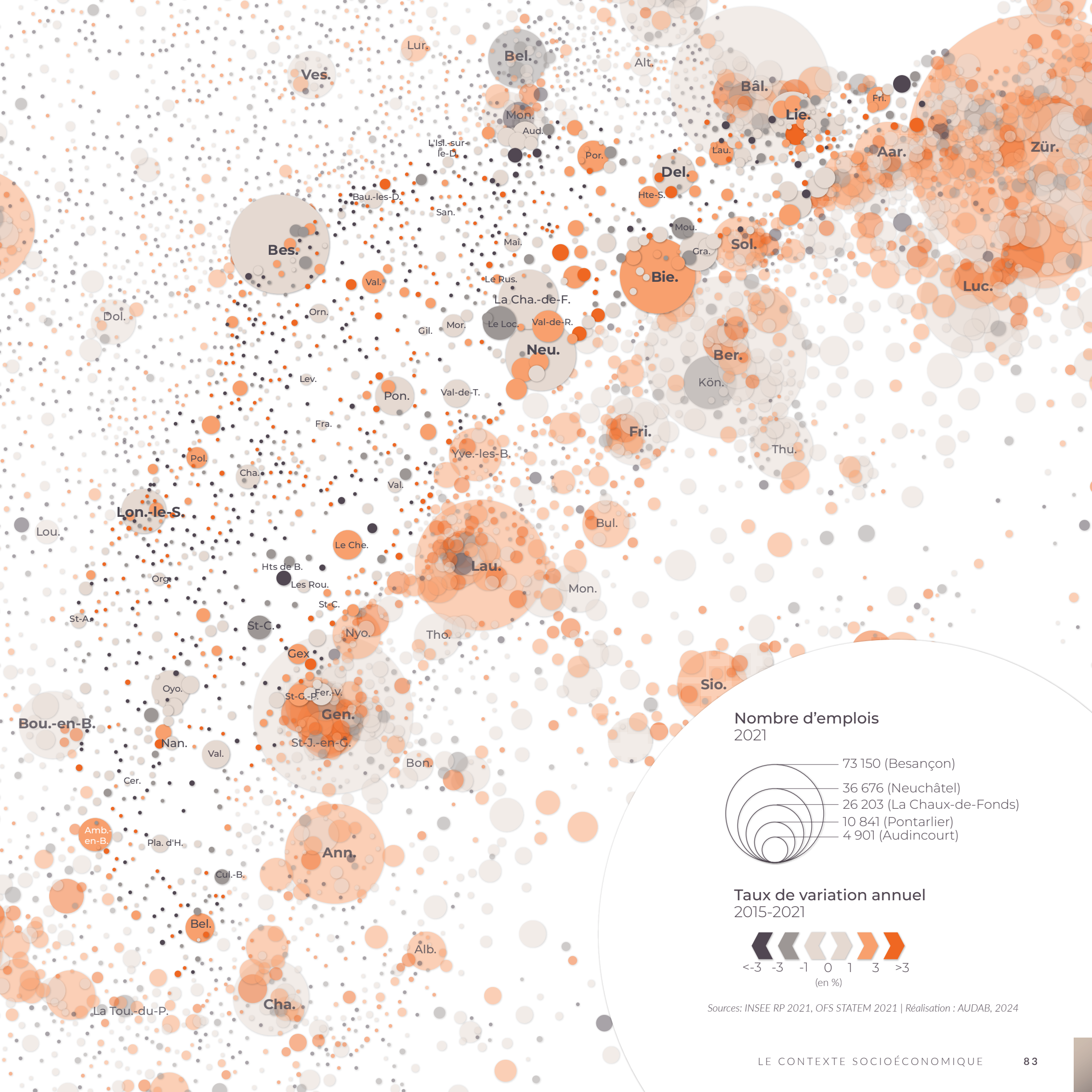
dont partie suisse

361 116 emp.
+0,69 %/an

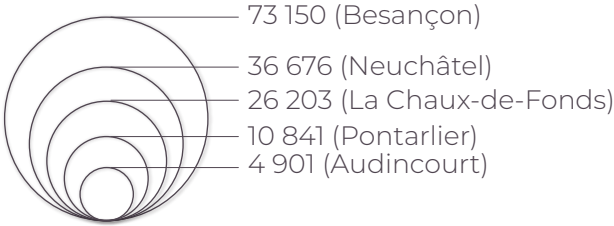
Clé de lecture

En France, les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Les personnes qui occupent plusieurs emplois à une même date ne sont comptés qu'une seule fois au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année.

En suisse, les emplois (salariés et indépendants) sont relevés sur la base du revenu soumis à une cotisation AVS (assurance-vieillesse et survivants) obligatoire. Ce revenu correspond à un montant de 2 300 CHF par an au minimum. Une personne ayant plusieurs contrats de travail a plusieurs emplois dans la mesure où les contrats de travail sont conclus avec des entreprises différentes. Par contre, si elle a plusieurs contrats avec un seul employeur, un seul emploi est recensé. Les emplois sont comptabilisés en France comme en Suisse, dans la commune de « lieu de travail ».



Nombre d'emplois
2021



Taux de variation annuel
2015-2021



Sources: INSEE RP 2021, OFS STATEM 2021 | Réalisation : AUDAB, 2024



6.2

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

2010-2021

“**En 2021, les montagnes du Jura comptent 669 284 emplois, dont 4 % relèvent du secteur primaire, 29 % du secondaire et 67 % du tertiaire.**”

Avec 28 437 emplois, Le secteur primaire, concentré dans les espaces ruraux et de moyenne montagne, reste marginal et poursuit son déclin (-0,67 %/an entre 2010 et 2021), à l'image de la baisse continue du nombre d'exploitations agricoles. Si la zone de Bienne concentre à elle seule 5 333 emplois dans ce secteur, la tendance globale est largement orientée à la baisse (aussi bien versant suisse que français) hormis quelques exceptions comme le bassin de Besançon qui affiche une croissance modérée (+209 emplois, +1,2 %/an).

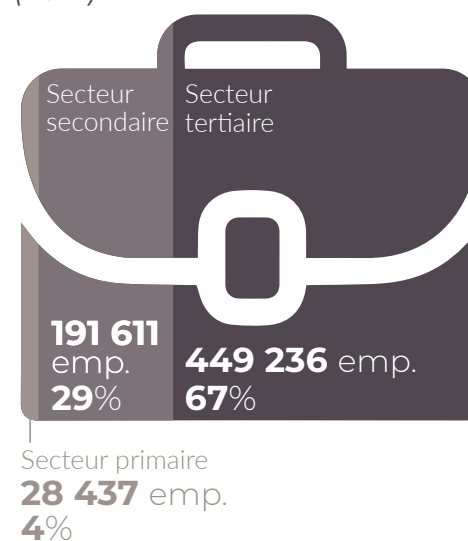
Avec 191 611 emplois, le secteur secondaire constitue une composante structurelle de l'économie jurassienne. Il est porté, notamment côté suisse, par les filières horlogères, microtechniques et de la plasturgie. Les zones de Bienne (43 863 emp.) et Neuchâtel (39 230 emp.) illustrent une forte spécialisation industrielle, au sein d'un tissu d'entreprises d'envergure internationale comme le Swatch Group, principal employeur privé du canton de Neuchâtel avec près de 4 500 salariés. Néanmoins,

cette assise industrielle ne garantit pas une croissance uniforme : le versant suisse enregistre une légère érosion du secteur (-0,19 %/an) et le versant français subit un recul encore plus net (-1,26 %/an), avec une perte de 10 432 emplois entre 2010 et 2021. La zone de Saint-Claude, particulièrement touchée, illustre ce déclin industriel avec une perte de 2 268 emplois sur la période 2010-2021.

Cependant, le secteur tertiaire s'impose désormais comme le principal moteur de l'emploi, avec 449 236 postes et une croissance soutenue (+0,81 %/an). Les grands pôles urbains – Besançon (77 297 emp.), Bienne (75 246 emp.) et Neuchâtel (66 200 emp.) – concentrent les services publics, les fonctions administratives, le commerce, la recherche et les services à la population. Cette tertiarisation de l'économie se manifeste aussi dans les territoires frontaliers à forte dynamique résidentielle, comme le Genevois français, qui enregistre une progression annuelle de 1,8 % (+4 245 emplois), stimulée par sa proximité avec Genève. À Lausanne, Neuchâtel et Bienne, les croissances observées dans les services sont également notables et attirent toujours plus de travailleurs frontaliers. Le secteur hospitalier, en particulier, illustre le poids croissant de la santé dans l'économie locale : 3 200 emplois dans le canton de Neuchâtel et 7 300 emplois à Besançon, soit près de 10 % de l'emploi communal.

Même si l'industrie reste un socle économique essentiel, l'économie des montagnes du Jura évolue vers un modèle plus tertiaire. La transition en cours illustre une recomposition territoriale de l'emploi : une polarisation autour des agglomérations, une montée des services en lien avec la croissance et le vieillissement démographique, mais aussi la vulnérabilité persistante des territoires historiquement industriels confrontés à un repositionnement actuellement difficile.

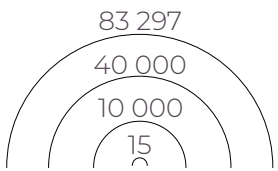
Emplois par secteur d'activité (2021)



Clé de lecture

En raison du périmètre défini selon la géologie des montagnes du Jura et dans un souci de pertinence statistique, certaines zones d'emploi (ou bassins d'emploi) situées en périphérie de ce périmètre se retrouvent réduites. Ainsi, toutes les communes incluses dans les zones d'emploi officielles, telles que définies par l'OFS et l'INSEE, ne figurent pas parmi celles présentées ici. Cela concerne, par exemple, la zone d'emploi de Besançon, qui regroupe normalement 410 communes, mais qui n'en compte plus que 158 dans l'ouvrage.

**Nombre d'emplois
par secteur d'activité
par zone d'emploi (2021)**

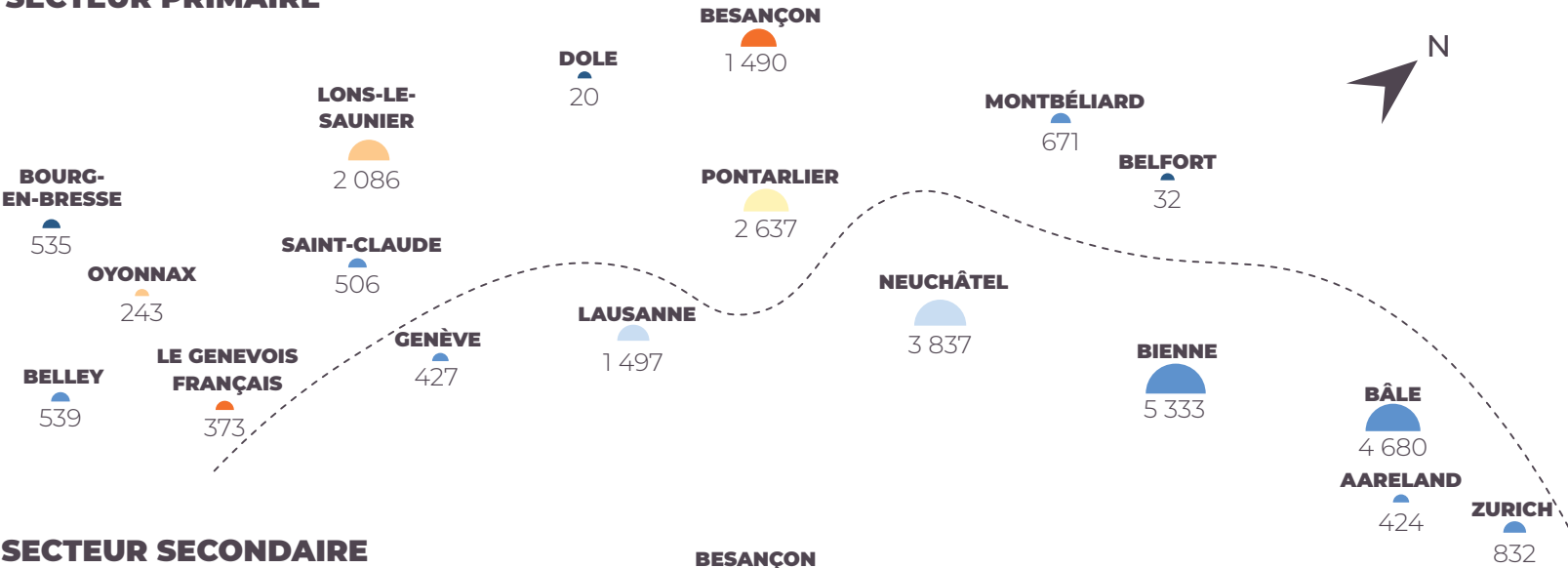


**Taux de variation annuel
en % (2010-2021)**

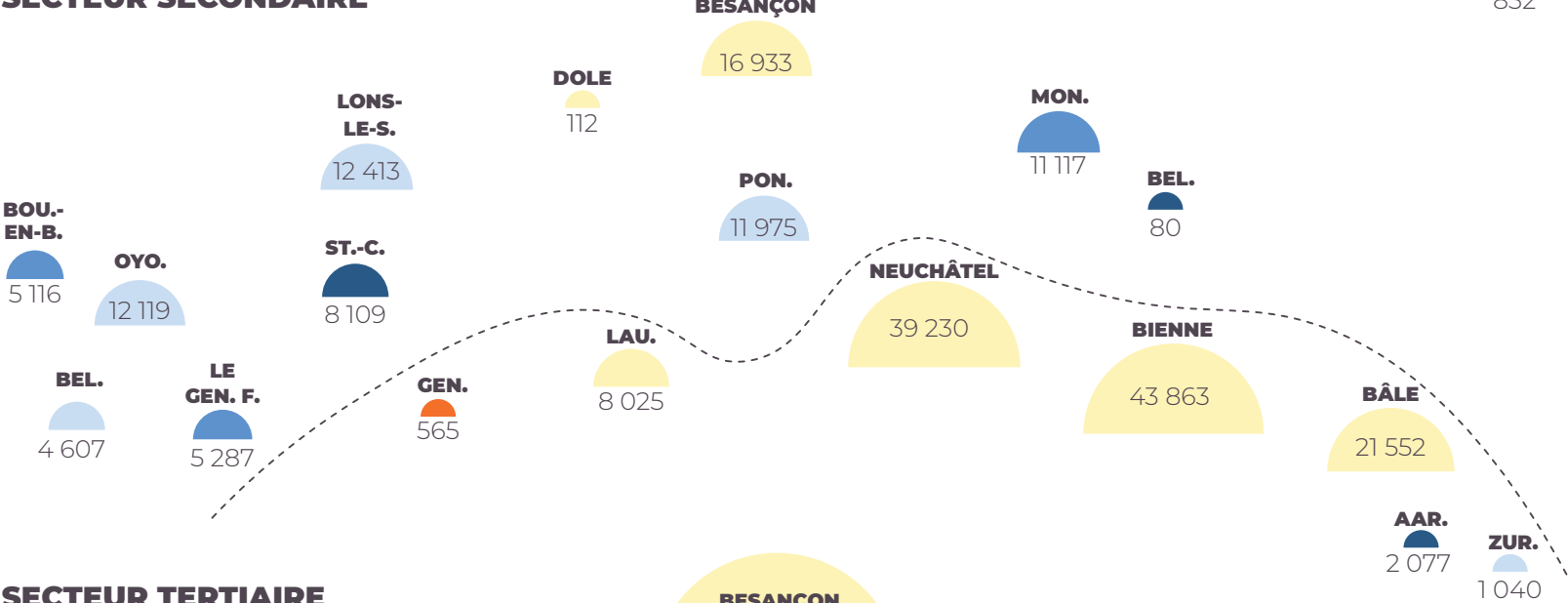


--- limite franco-suisse

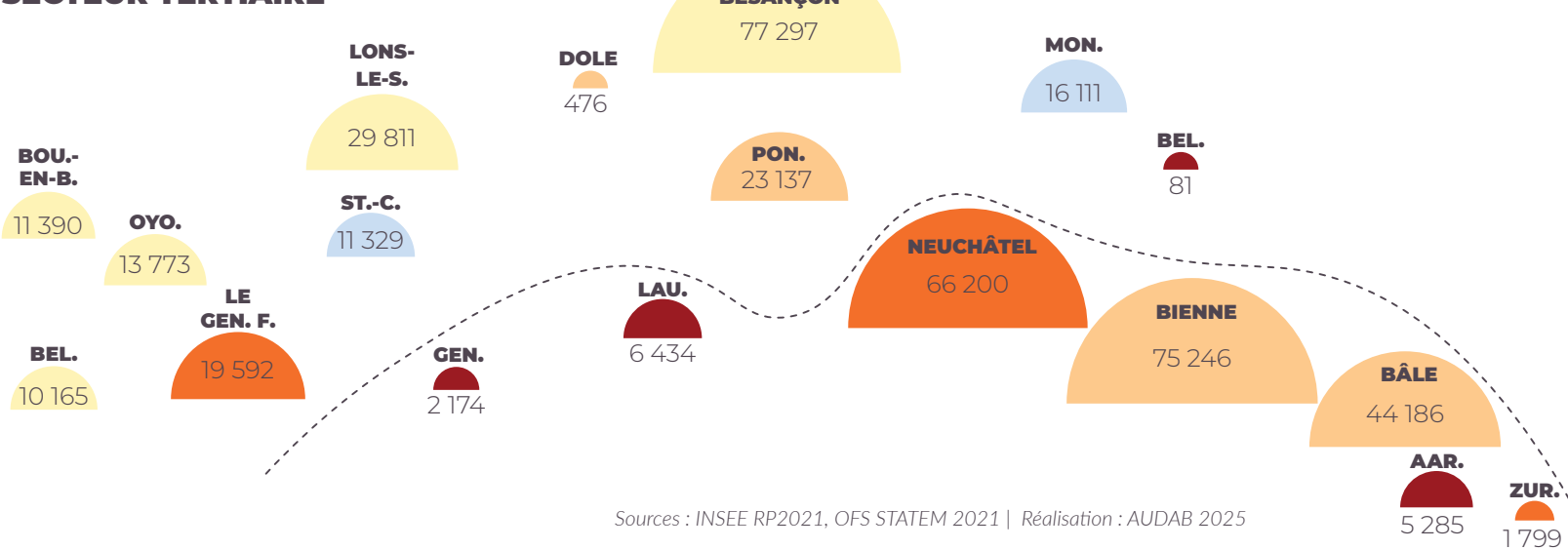
SECTEUR PRIMAIRE



SECTEUR SECONDAIRE



SECTEUR TERTIAIRE



Sources : INSEE RP2021, OFS STATEM 2021 | Réalisation : AUDAB 2025

FLUX PENDULAIRES DOMICILE-TRAVAIL 2020

Ces dynamiques de déplacement domicile-travail révèlent [...] le poids croissant du travail frontalier dans l'équilibre socioéconomique du périmètre des montagnes du Jura.

Les flux pendulaires observés dans les montagnes du Jura illustrent la structuration fine des mobilités professionnelles à l'échelle de ce territoire transfrontalier, marqué par une forte interdépendance entre les zones d'emploi françaises et suisses. Ces dynamiques de déplacement domicile-travail révèlent à la fois la centralité de certains bassins économiques et le poids croissant du travail frontalier dans l'équilibre socioéconomique de la région.

Signe d'une relative autonomie fonctionnelle de nombreux territoires, la grande majorité des mobilités (88 %) s'effectue à l'intérieur même des zones d'emploi. Ainsi, les bassins de Neuchâtel (74 381 navetteurs), Bienne (72 531) et Besançon (67 959) concentrent à la fois une forte densité d'emploi et une capacité à répondre localement à la demande de travail. Cette organisation interne s'inscrit dans une logique de proximité, où les déplacements quotidiens restent

majoritairement courts et contenus dans les limites de chaque bassin.

Les flux internes à chaque pays, qui représentent 7 % des trajets, traduisent quant à eux l'intensité des échanges entre zones urbaines voisines. Ces mobilités inter-zones sont particulièrement marquées entre Bienne et Neuchâtel (environ 6 400 navetteurs) ou entre Besançon et Pontarlier (2 501 navetteurs), mais aussi dans les relations de polarisation secondaire telles que Lons-le-Saunier, qui accueille chaque jour 2 348 actifs venus d'autres bassins, en complément de ses flux internes.

Bien qu'il ne représente que 5 % des flux pendulaires totaux (soit 30 758 navetteurs en 2021), le travail transfrontalier, constitue quant à lui, un phénomène structurant des montagnes du Jura et plus particulièrement pour le versant français. Il met en lumière l'attractivité soutenue des zones d'emploi suisses, en particulier de Neuchâtel, Bienne et Lausanne, où se concentrent des filières industrielles à haute valeur ajoutée (horlogerie, microtechnique, technologies médicales...) et des rémunérations nettement plus élevées. La zone de Neuchâtel, par exemple, capte à elle seule 17 057 navetteurs, dont 13 425 en provenance du bassin d'emploi de Pontarlier, attestant d'une forte attractivité transfrontalière. La montée en puissance de ces flux témoigne d'une dépendance croissante de

nombreux actifs français vis-à-vis du marché suisse. Les zones de Besançon, Montbéliard, Saint-Claude ou Morteau participent à ce système polarisé, dans lequel les logiques résidentielles côté français répondent à une insertion professionnelle tournée vers la Suisse. Cette dynamique renforce les enjeux de mobilité, de logement et d'adaptation de l'offre de services publics dans les espaces frontaliers, le plus souvent soumis à une pression croissante.



Au sein d'une même zone d'emploi

421 501
navetteurs
soit **88 %**

Nationaux

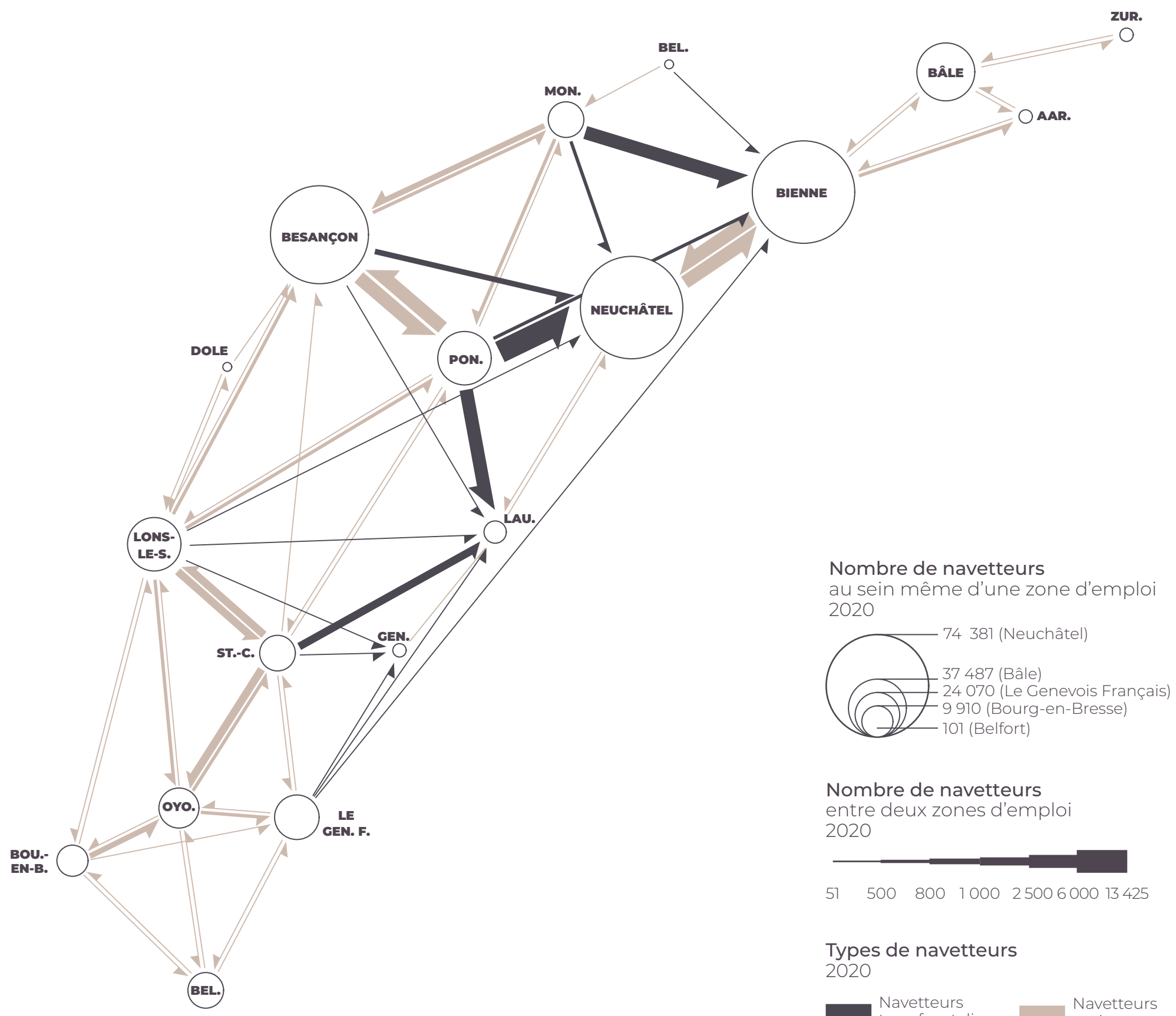
30 758 nav.
soit **7 %**

Transfrontaliers

25 100 nav.
soit **5 %**

Clé de lecture

En raison du périmètre défini selon la géologie des montagnes du Jura, certaines zones d'emploi (ou bassins d'emploi) situées en périphérie de ce périmètre se retrouvent fractionnées. Ainsi, toutes les communes incluses dans les zones d'emploi officielles, telles que définies par l'OFS et l'INSEE, ne figurent pas parmi celles présentées ici. Cela concerne, par exemple, la zone d'emploi de Besançon, qui regroupe normalement 410 communes, mais qui n'en compte plus que 158.



Sources : INSEE 2020, OFS 2020 | Réalisation : AUDAB, 2024

6.4 INDUSTRIE HORLOGÈRE 2020

L'industrie horlogère dans les montagnes du Jura : entre tradition, excellence et coopération transfrontalière.

L'industrie horlogère constitue une composante emblématique de l'économie et du paysage culturel des montagnes du Jura, territoire transfrontalier structuré autour d'une identité industrielle partagée entre la France et la Suisse. Inscrite depuis 2020 au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, l'horlogerie témoigne d'un savoir-faire ancestral et d'une organisation industrielle unique, reposant sur une forte spécialisation territoriale et une densité remarquable d'établissements dédiés.

Sur le versant suisse, les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle se distinguent par leur concentration exceptionnelle d'activités horlogères, avec respectivement 133 et 61 établissements industriels recensés. Ces deux cités, également inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de l'urbanisme horloger, illustrent une synergie remarquable entre planification urbaine et exigences techniques : les formes urbaines ont été pensées pour optimiser l'exposition à la lumière naturelle, condition essentielle à la précision des opérations horlogères. Cette rationalisation spatiale, amorcée dès le XIX^e siècle, demeure aujourd'hui le socle organisationnel de grands groupes horlogers internationaux tels

que Swatch Group (Omega, Tissot, Longines), Richemont (Cartier, Jaeger-LeCoultre, Piaget), Rolex ou encore LVMH (TAG Heuer, Zenith, Hublot).

Côté français, la ville de Besançon prolonge cette tradition d'excellence avec une histoire profondément ancrée dans la mécanique de précision. Forte de vingt établissements industriels horlogers, elle conserve un rôle pivot dans l'innovation technologique et la formation, s'appuyant sur des pôles de compétitivité en microtechniques et ingénierie. Proche de la frontière, la commune de Morteau, avec ses onze établissements, incarne une horlogerie de tradition, adossée à des filières de formation spécifiques telles que celles du lycée Edgar Faure, perpétuant une expertise transmise de génération en génération.

L'organisation productive horlogère repose sur une chaîne de valeur fine et segmentée : production de montres, fabrication de mouvements, réalisation de composants (cadrans, aiguilles, boîtiers) et assemblage final, chaque maillon mobilisant un tissu dense de petites et moyennes entreprises et de sous-traitants spécialisés. Cette répartition fonctionnelle, souvent complémentaire entre les deux versants de la frontière, alimente un écosystème transfrontalier cohérent et résilient.

Les défis contemporains auxquels fait face cette industrie (concurrence mondiale accrue, instabilité des marchés, mutations technologiques...) n'entament pas le rôle



Cadrans de l'horloge astronomique de la cathédrale St-Jean à Besançon, département du Doubs.

structurant de l'Arc jurassien dans l'économie horlogère mondiale. Les territoires de coopération identifiés par la Conférence TransJurassienne (notamment les Parcs du Doubs et l'Agglomération urbaine du Doubs, ou encore le Haut-Jura franco-suisse et la Vallée de Joux) constituent des espaces de synergie où se conjuguent traditions industrielles, innovation et circulation transfrontalière de la main-d'œuvre qualifiée.

Ainsi, l'horlogerie dans les montagnes du Jura ne relève pas seulement d'un héritage ; elle demeure une filière vivante, emblématique d'un modèle de développement fondé sur la complémentarité géographique, la maîtrise des savoir-faire techniques et la coopération internationale à l'échelle locale.

Clé de lecture

Les établissements industriels horlogers comprennent :

- la fabrication de montres et horloges de tout type, y compris les horloges de tableau de bord ;
- la fabrication de boîtiers de montres, de cages et de cabinets d'horlogerie, y compris en métaux précieux ;
- la fabrication d'appareils de contrôle du temps ou d'appareils compteurs de temps, enregistrant ou affichant des intervalles de temps avec un mouvement de montre ou d'horloge ou à moteur synchrone ;
- la fabrication d'interrupteurs horaires et d'autres appareils de déclenchement avec un mouvement de montre ou d'horloge ou à moteur synchrone ;
- la fabrication de pièces pour horloges et montres.

6.5 AOP/AOC 2020

“ Les montagnes du Jura : un terroir structuré par les appellations fromagères et viticoles.

Les montagnes du Jura se distinguent par un patrimoine agroalimentaire d'exception, structuré autour de 24 signes officiels de qualité, dont 16 appellations d'origine contrôlée (AOC) viticoles et 8 appellations d'origine protégée (AOP) fromagères. Ce territoire, profondément marqué par une tradition agricole multi-séculaire, présente une spécialisation affirmée dans les productions laitières et viticoles, inscrites dans des paysages façonnés par l'élevage et la vigne.

La filière fromagère occupe une place centrale. L'AOP Comté en constitue le produit phare, tant par son poids économique que par son rayonnement. Obtenue en 1958 (quatrième fromage français reconnu en AOC), cette appellation repose sur un cahier des charges particulièrement exigeant : seules les vaches de races Montbéliarde et Simmental françaises sont autorisées, le lait doit être cru, entier et non standardisé, et chaque fruitière ne peut collecter le lait que dans un rayon maximal de 25 km, garantissant ainsi l'ancrage territorial du produit. L'aire d'affinage s'étend du Nord du Doubs (Montancy) jusqu'au Sud de l'Ain (Groslée-Saint-Benoît), soit près des deux tiers du territoire des montagnes du Jura. Trois autres AOP françaises complètent ce socle fromager : le Morbier (55 % du territoire), le Mont d'Or ou Vacherin du Haut-Doubs (9 %) et le Bleu de Gex (8 %).

Côté suisse, il existe quatre AOP : le Gruyère (20 % du territoire), l'Emmental (9 %), la Tête de Moine (6 %) et le Vacherin Mont-d'Or (5 %). Le Gruyère, emblématique du patrimoine helvétique (AOC en 2001) et franc-comtois (origine du Comté), fait l'objet d'un consensus juridique depuis 2013 : après une tentative française d'enregistrement en AOP, le nom a été reconnu en IGP au niveau européen, distinguant le produit suisse. L'Emmental, bien que protégé par une AOP nationale depuis 2006, n'est quant à lui pas reconnu comme tel au niveau européen, son nom demeurant générique. Ce socle laitier transfrontalier témoigne du rôle structurant de l'élevage dans les espaces de moyenne montagne et participe activement à la cohésion paysagère et économique des montagnes du Jura.

Bien que de moindre ampleur, le vignoble incarne une autre forme d'excellence. L'AOC Arbois, première appellation viticole française reconnue en 1936, illustre cette ancienneté. On y cultive notamment les cépages Savagnin, Poulsard, Trousseau et Chardonnay, produisant des vins singuliers tels que le vin jaune, dont les arômes de noix sont emblématiques du terroir. Plus au sud, les vins du Bugey (AOC en 2009) mobilisent une diversité de cépages incluant l'Altesse, le Gamay et le Pinot noir.

Côté suisse, l'AOC Neuchâtel, ancrée sur les rives du lac éponyme, se distingue par son Œil-de-Perdrix (rosé de Pinot noir) et ses blancs de Chasselas, cépage le plus répandu après le Pinot noir. Enfin, une AOC Jura suisse, créée en 2016, regroupe une poignée de producteurs autour de cépages traditionnels et hybrides

(Solaris, Cabernet Jura), et ce, sur une quinzaine d'hectares seulement.

Par leur densité et leur cohérence, ces appellations structurent les filières, orientent les pratiques agricoles et forgent une identité jurassienne forte. Elles constituent un levier essentiel pour le développement local, articulant traditions productives, valorisation paysagère et attractivité touristique dans un territoire transfrontalier à haute valeur ajoutée patrimoniale.

Le saviez-vous ?



Pourquoi y a-t-il des trous dans l'Emmental ?

La présence des trous est due à d'infimes particules de foin qui s'infiltrèrent dans le lait lors de la traite des vaches. Ces corpuscules, lors du processus de fermentation, émettent des gaz à l'origine des trous, qui se retrouvent dans le produit final.

24 signes officiels de qualité

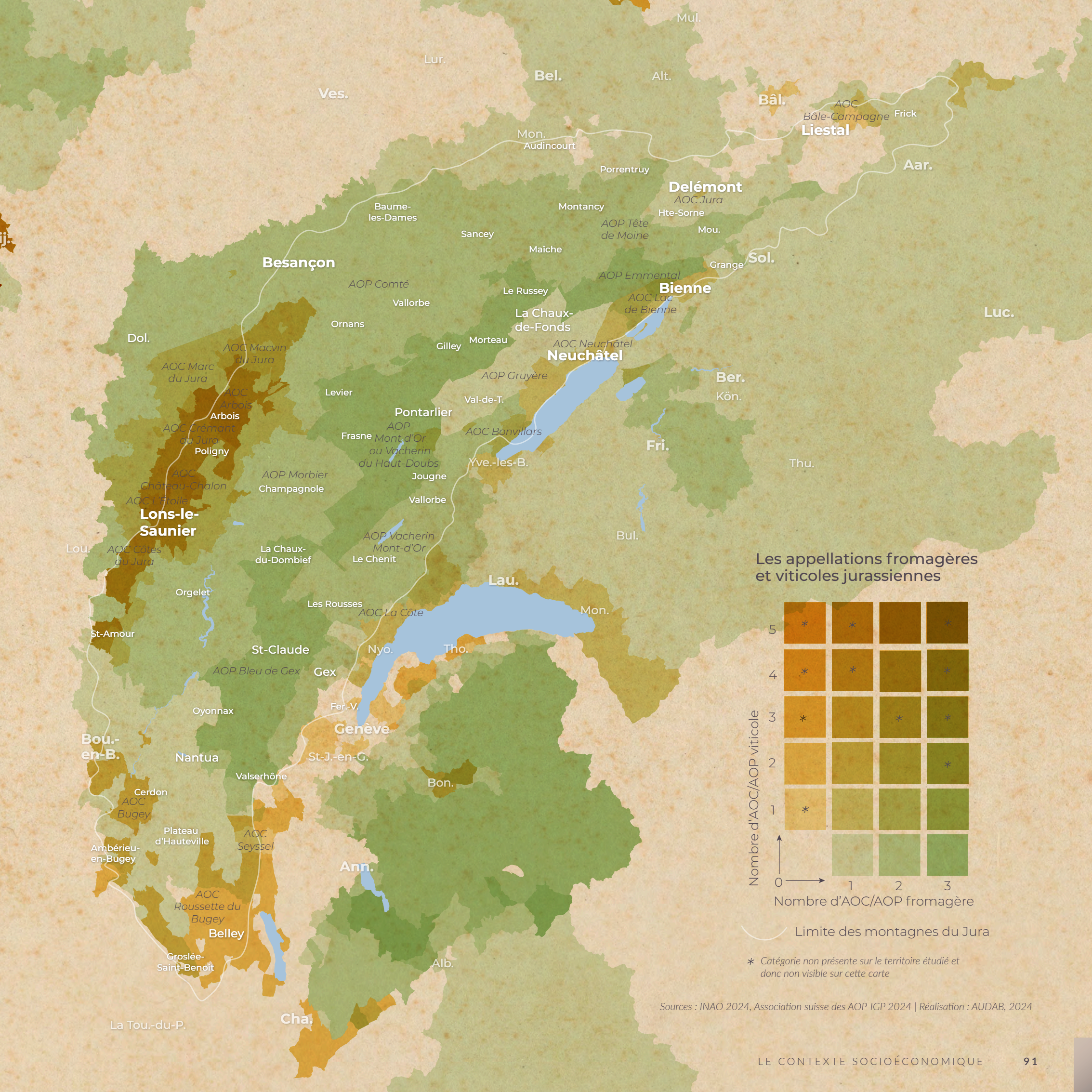
dont **16** AOC
(appellations d'origine contrôlée) **viticoles**

et **8** AOP
(appellations d'origine protégée) **fromagères**.

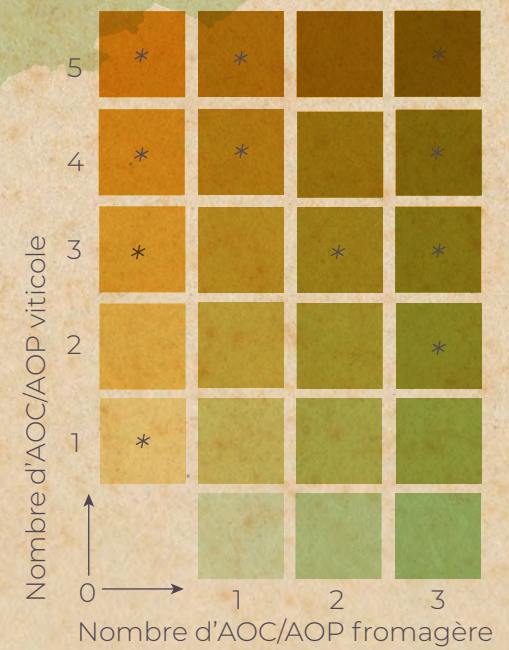


Clé de lecture

Les labels AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et AOP (Appellation d'Origine Protégée) garantissent qu'un produit est issu d'un terroir spécifique et qu'il est fabriqué selon un savoir-faire traditionnel. Depuis 2012 et 2013, les AOC françaises et suisses sont remplacées, pour les produits autres que le vin et l'Emmental, par le terme AOP dès que le produit est enregistré au niveau européen.



Les appellations fromagères et viticoles jurassiennes



Limite des montagnes du Jura

* Catégorie non présente sur le territoire étudié et donc non visible sur cette carte

Sources : INAO 2024, Association suisse des AOP-IGP 2024 | Réalisation : AUDAB, 2024